



CNIL
COMMISSION NATIONALE
INFORMATIQUE & LIBERTÉS



1^{er} mars 2017

Le Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, la CNIL et le groupe MGEN lancent les « Trophées des Classes »

Les « Trophées des Classes » ont pour objectif de mobiliser les élèves de 6 à 18 ans, avec leurs enseignants, sur des projets d'éducation aux usages responsables d'Internet. Initié fin 2015 auprès des écoles élémentaires, le concours est élargi cette année aux collèges et lycées. Il est soutenu par le collectif EDUCNUM.

Avec les « Trophées des Classes », le Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, la CNIL et le groupe MGEN souhaitent valoriser les initiatives des classes autour du numérique. Objectif : les démultiplier et développer l'éducation aux usages du web et aux médias.

Pour concourir, les classes encadrées par un enseignant doivent soumettre une production aboutie en lien avec l'une des quatre thématiques suivantes : le respect des droits des personnes, la protection de la vie privée, les traces laissées sur Internet et la vérification des sources.

Les dossiers de candidatures sont à envoyer avant le 5 mai 2017. Une présélection de projets sera mise en ligne dès le mois de mai. Un jury se réunira puis une remise des trophées aura lieu courant juin 2017 en région parisienne. Trois trophées seront décernés, soit un par niveau : école élémentaire, collège, lycée.

« L'éducation aux médias et à l'information est un élément indispensable pour préparer à l'exercice de la citoyenneté. Le concours "Trophée des classes" alimente la réflexion sur les usages responsables des supports et des réseaux numériques et interroge les pratiques culturelles et sociales qui y sont associées. »

Patrick Arceluz, IEN - Chef de département adjoint DNE A2, Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

« Les jeunes sont particulièrement exposés dans le monde numérique. Ils développent des pratiques à un âge de plus en plus précoce mais n'ont pas toujours conscience des risques pour leur vie privée. Avec les Trophées des classes, enseignants et élèves travaillent ensemble pour mettre en lumière les bonnes pratiques à adopter sur le web, dans le respect de la vie privée et des données personnelles. Mieux comprendre le fonctionnement d'Internet et des médias, savoir comment protéger sa vie privée en ligne, se comporter en acteur et non en simple consommateur du web, voici les principaux défis auxquels sont confrontés les jeunes aujourd'hui pour devenir des citoyens numériques ».

Carina Chatain, responsable de l'éducation au numérique à la CNIL

« Avec ces Trophées, nous souhaitons encourager le développement de la connaissance, chez nos jeunes, des enjeux numériques. Les implications du numérique sur notre vie privée sont encore trop mal appréhendées aujourd'hui. Nous pensons que mieux comprendre ces questions est indispensable pour faire des choix plus éclairés, y compris en lien avec sa santé et ses données personnelles. »

Jean-Louis Davet, Directeur Général du Groupe MGEN

www.tropheesdesclasses.fr

Contacts presse

spresse@education.gouv.fr - 01 55 55 30 10

spresse@cnil.fr

bcoquille@mgen.fr - 01 40 47 23 92